

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/04/26/2022032015/justel>

Dossier numéro : 2022-04-26/06

Titre

26 AVRIL 2022. - Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 26 février 2019 précisant les conditions d'octroi d'une prime d'adaptation, énoncées aux articles 5.196 à 5.207 de l'arrêté du Code flamand du logement de 2021, concernant une extension pour les aides mécaniques pour se déplacer dans la maison.(TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 15-07-2022 page : 56509

Entrée en vigueur : 25-07-2022

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)